

Agriculture et Industries Agricoles

MOTION SAUVE

(*Proc. Verb., Ass. Lég., 5 mars 1915, pages 336-337-338-339*).

A chaque session, depuis 1910, le député des Deux-Montagnes, a réclamé pour la classe agricole plus d'attention et d'encouragement de la part du gouvernement.

Le 5 mars 1915, il faisait la motion suivante:

Attendu que des statistiques établissent que dans les paroisses rurales de la province de Québec, le nombre des naissances est de 55% plus élevé que celui des décès;

Attendu que, malgré la prospérité commerciale dont notre province comme tout le pays, a bénéficié depuis quinze ans, la population de nos campagnes n'a pas été augmentée normalement, et que chaque jour nous avons à regretter l'exode des ruraux vers les grandes villes;

Attendu que la population de certains comtés a même diminué d'une façon alarmante;

Attendu que le rendement des fermes diminue à cause des mauvaises herbes, qui d'après une brochure publiée par un conférencier agricole du Gouvernement, M.-O.-E. Dallaire, causent pour des millions de piastres des dommages dans notre province;

Attendu que le seul remède à cet état de choses et la culture intensive, qui, d'après l'opinion d'un expert, est de 70% plus payante que la grande culture;

Attendu qu'il est admis par des autorités en agriculture, que la culture intensive rapporte;

De \$100. à \$150. l'acre, pour le tabac, les tomates;

De \$200. à \$300. l'acre, pour les patates, le maïs sucré, les fèves à beurre;

De \$300. à \$400. l'acre, pour le céleri, les asperges, les fraises;

De \$500 à \$1,000. l'acre, pour les petits pois, les melons, les pommes et autres cultures de verger;

Attendu que les industries rurales et agricoles sont une source de progrès dans les pays les plus importants, qu'en Angleterre et Autriche, en Suède, etc., on s'intéresse vivement à cette initiative de rénovation sociale et économique, qu'en Russie, grâce à une organisation pratique, de petites industries domestiques se trouvent actuellement établies et protégées, que le gouvernement subventionne, développe et encourage les petites industries, aide les producteurs à écouler leurs produits, seconde ouvertement les ateliers d'apprentissage destinés à former les ouvriers futurs de ces sortes de travaux, réserve à une certaine classe d'hommes l'exécution de certaines fournitures;

Attendu que l'agriculture dans notre province, peut produire non-seulement les substances alimentaires nécessaires à la nourriture des populations, mais aussi la plupart des matières premières qui sont employées dans les diverses branches de l'activité humaine.

Attendu que pour répondre aux nécessités de son alimentation, la province de Québec est obligée d'exporter chaque année, et dans une proportion toujours croissante, d'immenses capitaux, pour acheter à l'étranger